

# Service Militaire Volontaire

*Une formation militaire structurante  
pour l'employabilité des jeunes en entreprise*



#Relevez Le Défi

#Révélez Vos Talents

Juin 2018





## Le Service Militaire Volontaire, un tremplin pour l'avenir

Chaque année, de nombreux jeunes sortent du système éducatif sans diplôme ni qualification. En dépit de l'existence d'une large palette de dispositifs de rattrapage et d'insertion, un trop grand nombre de jeunes reste encore en situation d'échec et sans alternative. Les armées sont sensibles à cette situation. Par l'expérimentation du Service militaire volontaire, elles veulent contribuer à l'insertion dans l'emploi d'une partie de cette jeunesse éloignée de la vie professionnelle, à l'instar du Service Militaire Adapté (SMA) outre-mer.

Les Armées, conformément à la demande du Président de la République, mettent en œuvre en métropole, six centres du Service Militaire Volontaire.

En s'appuyant sur leur expérience dans le domaine de la formation de la jeunesse, les Armées expriment leur solidarité à ces jeunes en difficulté. Elles leur tendent la main pour que ces jeunes « invisibles » puissent acquérir un savoir-être et les savoir-faire nécessaires à leur insertion professionnelle.

### Le cadre législatif

La loi du 28 juillet 2015, portant actualisation de la LPM, institue, à titre expérimental, à compter du 1er septembre 2015 et pour une durée maximale de 36 mois, sous l'autorité de la ministre des Armées, un Service Militaire Volontaire visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Les armées ont été désignées pour conduire cette expérimentation financée par le Ministère des Armées à hauteur de 40 millions d'euros.

### Le SMV pour qui ?

Le SMV propose à des hommes et des femmes de 18 à 25 ans, résidant en métropole, un parcours individualisé de 6 à 12 mois axé sur d'une part, l'apprentissage des règles de vie en collectivité et en entreprise; et d'autre part sur la formation professionnelle. Le texte du projet de loi de programmation militaire en cours de finalisation prévoit sa pérennisation.

### Le SMV dans quel but ?

La finalité du SMV est l'insertion professionnelle du volontaire, c'est pourquoi la formation est directement orientée vers des filières prédéfinies, qui tiennent compte des réalités du marché de l'emploi notamment les secteurs en tension et les métiers qui recrutent. La construction de l'offre de formation est réalisée en étroite coordination avec les acteurs du monde de l'entreprise et les confédérations comme le MEDEF et la CPME. L'objectif est bien de lever les freins périphériques à l'emploi qui empêchent beaucoup de jeunes de se raccrocher à la société et d'accéder au monde du travail. Le SMV crée une dynamique vertueuse qui permet aux volontaires de se relancer et de réussir leur insertion sociale et professionnelle.

### La mission d'insertion du SMV

Le SMV est un dispositif innovant qui met le savoir-faire militaire en terme de formation au service des jeunes pour l'emploi. Il s'inscrit en complément des dispositifs de « seconde chance » existants tels que les Epide (Établissement pour l'insertion dans l'Emploi) et le Service civique. Le SMV est une initiative portée par les armées qui regroupe entreprises, acteurs de l'emploi et de la formation, collectivités territoriales et institutions de la République autour des jeunes, actuellement en marge de la société et qui souhaitent prendre un nouveau départ.

Tout au long de leur formation au SMV, les volontaires bénéficieront d'un encadrement militaire et d'une formation fondée sur les valeurs humaines reconnues dans les armées. La fonction première des armées n'est pas l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, néanmoins elles disposent d'une expertise dans la formation de la jeunesse.



L'emploi est au cœur du parcours du jeune au sein du Service Militaire Volontaire et il s'agit de donner au volontaire les outils et les savoir-faire nécessaires à une insertion professionnelle réussie. Le SMV vise également à développer le goût de l'effort à travers la pratique progressive du sport. Il offre également une remise à niveau scolaire et permet aux volontaires de suivre une formation au secourisme, ainsi qu'une formation au permis conduire.

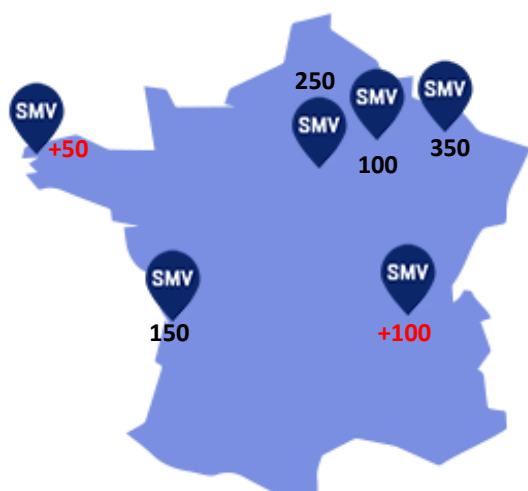
Cette formation se déroule en collaboration avec de nombreux acteurs qui s'imposent comme des partenaires du SMV notamment l'Education Nationale, les Missions locales, le Pôle emploi, les centres AFPA régionaux, les branches professionnelles, les fonds paritaires, les régions et les entreprises. Tous ces acteurs interviennent dans le parcours de formation des volontaires du SMV qui dure en moyenne 9 mois.

## Organisation

Depuis 2015, le Service Militaire Volontaire est commandé par le général Vianney Pillet : il se compose d'un état-major situé à Arcueil et de 6 centres. Au lancement de cette première phase d'expérimentation 2015-2016, 300 jeunes furent accueillis. Les 100 premiers volontaires débutèrent leur formation le 15 octobre au sein du centre du SMV de Montigny-lès-Metz.

### Les centres du Service Militaire Volontaire

Aujourd'hui, 6 centres ont ouvert leurs portes dans le Grand Est à Montigny-lès-Metz et à Châlons-en-Champagne, en Île de France à Brétigny-sur-Orge, en Nouvelle Aquitaine à La Rochelle, en Bretagne à Brest et en Auvergne Rhône-Alpes à Ambérieu-en-Bugey.



Fin 2017 et début 2018, 2 centres nouveaux centres ont ouverts :

- Le centre SMV de Brest armé par la Marine Nationale et accueille depuis novembre 2017 50 stagiaires.
- Le centre SMV d'Ambérieu-en-Bugey mis en œuvre par l'armée de l'Air forme depuis janvier 2018 100 volontaires.

A compter de 2018, ce sont 1000 volontaires qui seront formés chaque année.

Chaque centre est dirigé par un chef de centre qui a sous son commandement :

- Un état-major en charge de l'administration et du soutien du centre ;
- Une direction générale de la formation qui élabore le parcours de formation et d'insertion des volontaires ;
- Une ou plusieurs compagnies qui regroupent tous les volontaires stagiaires et techniciens du centre. Elle est chargée de l'instruction et de l'accompagnement des volontaires pendant toute la durée de leur formation et 6 mois après leur sortie du centre.



## Fonctionnement des centres

### Centre SMV Montigny-lès-Metz



Implanté au sein de la caserne Beauregard à Montigny-lès-Metz, le centre est commandé par le lieutenant-colonel Christian Dugast. Composé de 120 cadres, il a ouvert le 15 octobre 2015 et accueille, depuis septembre 2016, 350 volontaires stagiaires et techniciens. Les volontaires, en fonction des choix de contrat et de métier, sont répartis par filière pour conserver une cohérence du rythme de la formation.

- Filière du BTP (Agent d'entretien du bâtiment, Ouvrier du bâtiment, Ouvrier des travaux publics, Soudeur)
- Filière Hôtellerie-Restauration (Boucher-charcutier, Boulanger-pâtissier, Commis de cuisine, Employé polyvalent, Serveur)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité, Agent sécurité incendie)
- Filière Services à la personne (Agent d'entretien et de propreté, Auxiliaire de vie)
- Filière Agricole (Ouvrier forestier, Ouvrier du paysage)
- Filière Commerce (Vendeur spécialisé)
- Filière PSA (Agent polyvalent automobile, Cariste)
- Filière pilote de drone

### Centre SMV Brétigny-sur-Orge



Implanté sur l'ancienne Base aérienne 217 à Brétigny sur Orge, le centre SMV Île de France est commandé par le lieutenant-colonel Eric Argaut. Composé de 46 cadres, il a ouvert le mardi 3 novembre 2015 et accueille, depuis septembre 2016, 250 volontaires stagiaires, répartis dans les filières ci-dessous :

- Filière SNCF (Agent commercial, Agent de la sûreté ferroviaire, Opérateur de la voie ferrée, Opérateur de maintenance)
- Filière RATP (Transport, Conducteur machiniste)
- Filière Disney (Employé de restauration, Cuisinier, Serveur, Chargé d'accueil (parking, billetterie), Animateur, Employé d'hôtel, Vendeur)
- Filière La Poste (Agent de tri, Facteur)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité, Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes)
- Filière Aéroportuaire (Agent bagagiste, Agent d'escale)
- Filière Logistique (Agent de prévention et sécurité)
- Filière BTP (Tunnelier - couvreur /Travaux du Grand Paris)



### Centre SMV La Rochelle



Implanté sur le site de la caserne Beauregard à la Rochelle, le centre est commandé par le lieutenant-colonel Jean-Yves Rassemusse. L'encadrement du centre est composé de 46 cadres. Il a ouvert ses portes le mercredi 13 janvier 2016 et accueille une centaine de volontaires stagiaires et techniciens. C'est le troisième centre SMV mis en place. Les volontaires stagiaires intégrés en 2017/2018 sont répartis dans ces filières :

- Filière Agricole (Ouvrier du paysage, Ouvrier forestier)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité, Agent sécurité aéroportuaire, sécurité maritime)
- Filière Services à la personne (Assistant de vie aux familles (ADVF), Agent d'assistance aux personnes à mobilité réduite dans les transports)
- Filière Hôtellerie-Restaurant (Agent polyvalent de restauration, Pizzaiolo, Serveur)
- Filière BTP (Agent d'entretien du bâtiment, Carreleur, Couvreur-Zingueur, Maçon)
- Filière Industrie (Ajusteur monteur, Stratifieur)

### Centre SMV Châlons-en-Champagne



Implanté sur le site du Quartier Février à Châlons-en-Champagne, le centre est commandé par le commandant Christophe Goerig. Composé d'une vingtaine de cadres, il a ouvert ses portes le 16 janvier 2017 et accueille une centaine de volontaires stagiaires et techniciens.

- Filière BTP (Isolateur thermique extérieur, Ouvrier du bâtiment, Coffreur-bancheur)
- Filière Transport & Logistique (Cariste, Conducteur PL, Préparateur de commandes)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité)
- Filière Hôtellerie-Restaurant (Commis de cuisine, Employé polyvalent, Serveur, Restauration rapide)
- Filière Commerce (Conseiller client, Employé de libre-service, Vendeur)
- Filière Services à la personne (Assistant de vie et famille)



### Centre SMV Brest



Implanté à Brest, le centre est dirigé par le Capitaine de corvette Ludovic Martinez. L'encadrement est composé de 31 cadres de la Marine Nationale. Il a ouvert ses portes le 6 novembre 2017 et forme une cinquantaine de volontaires stagiaires et techniciens.

- Filière BTP (Câbleur, Chaudronnier, Soudeur)
- Filière Transport & Logistique (Agent d'entrepôt, Conducteur PL)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité)
- Filière Hôtellerie-Restaurant (Boucher-charcutier, Boulanger-pâtissier, Commis de cuisine, Employé polyvalent, Serveur)

### Centre SMV Ambérieu-en-Bugey



Implanté sur le site du Détachement Air 278 à Ambérieu-en-Bugey, le centre est commandé par le lieutenant-colonel Jean Fromion. Depuis le 29 janvier 2018, il accueille 100 volontaires stagiaires et techniciens encadrés par 50 militaires de l'armée de l'Air.

- Filière Sylviculture (Ouvrier forestier)
- Filière Commerce (Vendeur)
- Filière Transport & Logistique (Conducteur de porteur, Conducteur de machines, Préparateur de commandes)
- Filière Sécurité (Agent de sécurité aéroportuaire, Agent de prévention)
- Filière Informatique (Développeur Web)
- Filière Maroquinerie (Ouvrier maroquinier)



## Les volontaires du SMV

Depuis octobre 2015, plus de 2000 volontaires stagiaires ont été recrutés.

- Ce nouveau dispositif s'adresse à des jeunes français âgés de 18 à 25 ans et vivant en métropole.
- Les volontaires signent un contrat militaire qui leur confère le statut militaire et leur permet de bénéficier de la gratuité de la formation, des avantages liés au statut militaire notamment la couverture sociale militaire et les réductions SNCF. Mais ils ont également accès à une permanence juridique, à une assistante sociale, à une psychologue et bénéficient d'une prise en charge totale des soins médicaux pendant toute la durée de leur formation.
- L'encadrement des centres est constitué de militaires en activité qui sont chargés de la formation, de l'accompagnement des jeunes et de leur insertion dans l'emploi.
- Les volontaires portent pendant toute la durée de leur formation une tenue militaire.
- Les centres fonctionnent sur le principe de l'internat et sont pris en charge 24h/24 et 7jrs/7. Cela permet un meilleur suivi des volontaires.

La première condition pour intégrer le SMV c'est la motivation du jeune, celle-ci se matérialise par son volontariat. En intégrant le SMV, le volontaire aura à sa disposition les moyens nécessaires à la réussite de sa formation.

Le SMV accueille dans ses centres deux types de volontaires :

### [Le Volontaire Stagiaire :](#)

Peu ou pas diplômé, il reçoit une formation humaine et professionnelle d'une durée moyenne de 8 mois en fonction du métier choisi. Il est hébergé en internat et reçoit une solde de 315 euros par mois. Ce contrat moral constitue le socle sur lequel le volontaire va s'appuyer dans sa démarche d'insertion et à travers lequel il bénéficiera d'un accompagnement pendant toute la durée de sa prise en charge.

### [Le volontaire Technicien :](#)

Déjà détenteur d'un diplôme, il est éloigné de l'emploi et à la recherche d'une première expérience professionnelle. Il reçoit une formation militaire et pédagogique afin d'exercer une fonction d'aide-moniteur auprès des volontaires stagiaires. Il touche une solde de 740 euros par mois et signe un contrat militaire d'un an renouvelable. Véritable tremplin vers l'emploi, cette première expérience permettra au volontaire de gagner en maturité et d'acquérir de réelles compétences en encadrement.



## La formation au SMV

Elle comprend une phase initiale de formation à la vie en collectivité dans un cadre militaire puis une phase d'enseignement professionnel. Et enfin, la formation à un métier en vue d'intégrer le marché de l'emploi.

Le mode de vie militaire, en tenue, en caserne, au sein de compagnies et de sections permet aux volontaires de se réapproprier les règles simples du « vivre ensemble » telles que la ponctualité, le respect des règles d'hygiène et de sécurité, le souci du travail bien fait ou encore l'esprit d'équipe.

Les différents modules dispensés pendant cette phase, conduite en régie par l'encadrement militaire, permettent :

- de consolider leurs connaissances élémentaires
- de retrouver, par le sport, des habitudes de vie saines et le goût de l'effort
- de développer leur esprit citoyen ainsi que leur sens de la solidarité et du service par l'éducation civique, l'apprentissage des gestes de premiers secours et la participation à des missions citoyennes
- de se présenter au permis de conduire

La seconde phase est consacrée à la « formation professionnelle » et est directement orientée vers le métier choisi par le stagiaire au 1er jour de sa formation, lors de la signature de son contrat d'engagement. Elle est externalisée et conçue en Co-ingénierie avec les centres de formation et les futurs employeurs avec qui sont établis des partenariats.

Ainsi en Île de France, la formation des jeunes qui se destineront aux métiers de la voie ferrée et de l'accueil a été élaborée en lien étroit avec l'entreprise SNCF; il en est de même pour la formation professionnelle des jeunes stagiaires destinés à rejoindre Disneyland Paris ou PSA.

Alternant périodes de formation et d'adaptation en entreprise, le jeune volontaire découvre progressivement son métier et son entreprise et peut être mis en situation, observé et guidé avant d'être définitivement embauché.

En fin de formation, le jeune volontaire du SMV se distinguera par son savoir-être et sa formation optimisée par la détention de diverses qualifications supplémentaires.

### Un apprentissage par paliers

Le SMV permet au volontaire d'acquérir de manière progressive les outils et les savoir-faire qui facilitent son insertion professionnelle. Il pourra obtenir tout au long de sa formation les outils nécessaires à la validation de pré requis qui lui permettront de valider, en fin de parcours, le certificat d'aptitude personnelle à l'insertion (CAPI).

Il pourra par la suite faire valoir, auprès de son futur employeur, des compétences validées. Véritable « label qualité », le CAPI est la certification obtenue par le jeune en fin de formation. Il vient certifier la pleine réussite du travail réalisé au sein du SMV.





La formation s'articule autour de différents modules :

- La formation militaire proposée exclue la formation au combat et au tir. Elle s'attache à renouer avec les valeurs fondamentales de la vie en collectivité et de trouver, ou retrouver, des repères. La discipline militaire ne constitue pas une fin en soi, mais un vecteur de réappropriation de valeurs.

- Une formation civique sera sanctionnée par une attestation de formation citoyenne (AFC). Ce module comprend des missions citoyennes, soit dans le cadre de missions inopinées de secours et de sécurité civile, soit dans le cadre de chantiers d'utilité publique.

- Les jeunes sans diplôme suivront un cursus, passant par la révision et la consolidation des connaissances élémentaires – lire, écrire et compter. Ce module donnera lieu à la présentation des stagiaires au certificat de formation générale (CFG), en liaison avec l'Education Nationale et à la validation du certificat Cléa reconnu par les entreprises.

- Une formation au permis de conduire couronnée par la délivrance du brevet militaire de conduite et sa conversion automatique en permis B.

- Une formation au secourisme sanctionnée par l'attribution d'un diplôme de sauvetage aux premiers secours.

- Une formation professionnelle, au cours de laquelle les stagiaires recevront les prérequis dans la filière professionnelle retenue et pourront effectuer une ou des périodes de stage dans différents organismes ou entreprises. La formation professionnelle sera validée par une attestation de formation professionnelle (AFP). Le choix des filières professionnelles retenues par le SMV est fait en liaison avec l'ensemble des acteurs locaux et régionaux de l'emploi afin de répondre à des besoins réels dans des « métiers sous tension » et qui recrutent.

Cette méthode de qualification a fait ses preuves, elle permet d'adapter le rythme de travail en fonction du niveau de départ du jeune. En validant successivement différents objectifs, le jeune est plus facilement en confiance et très vite valorisé dans ses efforts et son travail.

## Montée en puissance du dispositif

Cette année, le SMV est entré dans une nouvelle phase caractérisée par l'ouverture des centres SMV de Brest et Ambérieu-en-Bugey. Cela porte à 6 le nombre de centres ouverts en métropole et auxquels les 3 armées (Terre, Marine, Air) concourent. Depuis 2017, les volontaires du SMV bénéficient du double statut militaire et de stagiaires de la formation professionnelle pendant toute la durée de leur contrat. De plus, la nouvelle loi de programmation militaire pérennise le SMV et valide son budget pour les 5 prochaines années. Aujourd'hui, ce sont 1000 places de stagiaires qui sont offertes chaque année dans l'ensemble des centres du SMV implantés dans 5 grandes régions (Île de France, Grand Est, Bretagne, Auvergne Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine).

Enfin, le premier partenariat SMV/Région a été signé avec la Présidente de la Région Île de France, Mme Valérie Pécresse, le vendredi 18 mai 2018. Elle s'est engagée cette année à financer une partie de la formation des stagiaires du centre de Brétigny-sur-Orge. Un travail de même nature est engagé avec les autres grandes régions d'implantation.



Contactez les centres :

**Centre SMV Montigny-lès-Metz :**

CS 90010 - 57044 METZ Cedex 01

Tél : 03 87 15 45 49 / Mail : smv-montigny@terre-net.defense.gouv.fr

**Centre SMV Châlons-en-Champagne :**

BP 60365- 51013 Châlons-en-Champagne cedex

Tél : 03 26 22 26 01 / Mail : smv-chalons@terre-net.defense.gouv.fr

**Centre SMV La Rochelle :**

Caserne Beauregard, rue Beauregard

BP30 522 17023 La Rochelle cedex 1

Tél : 05 16 49 34 95 / Mail : smvlarochelle@gmail.com

**Centre SMV Brétigny-sur-Orge :**

1 Place du Général Valérie André

BP : 40069 91222 Brétigny sur Orge

Tél : 01 69 23 70 02 / Mail : smvbretigny@gmail.com

**Centre SMV Brest :**

Site militaire de Brest La Villeneuve

29820 Guilers

Tél : 09 88 68 37 68 / Mail : csmv-brest@defense.gouv.fr

**Centre SMV Ambérieu-en-Bugey :**

Avenue du Colonel Chambonnet

01508 Ambérieu en Bugey

Tél : 04 74 34 39 45 / Mail : smvamberieu@gmail.com

**Contact presse :**

Commandement du Service Militaire Volontaire

16 bis Avenue Prieur de la Côte d'Or

94114 Arcueil CEDEX

communication.smv@gmail.com

www.le-smv.fr